

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE  
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER  
TENUE LE 1 FÉVRIER 2021**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue en téléconférence le lundi 1 février 2021.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, M. le Conseiller Christopher Astle et Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 21-02-05**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

**RÉSOLUTION # 21-02-06**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
  - 5.1. Nommer trois membres du conseil d'administration de l'OMH de Métis-sur-Mer;
  - 5.2. Mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Mitis pour accompagner la municipalité dans la modification de certains règlements d'urbanisme;
  - 5.3. Demande de dérogation mineure au 10, chemin Boule-Rock;
  - 5.4. Demande à la MRC – Fonds PM-150 – projets du CLD de Métis-sur-Mer;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 15 mars 2021, 18 h 30, au bureau municipal.
8. Levée de l'assemblée.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**RÉSOLUTION # 21-02-07**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE  
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 11 JANVIER 2021**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 11 janvier 2021 soit approuvé tel que soumis.

**4. COMPTES A PAYER**

Il n'y a aucun compte à payer.

**5. VARIA OUVERT**

**5.1 Nommer trois membres du conseil d'administration de l'OMH de Métis-sur-Mer.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de nommer sur le conseil d'administration de l'OMH de Métis-sur-Mer Mme June Smith, Mme Martine Bouchard et M. Raynald Banville.

**5.2 Mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Mitis pour accompagner la municipalité dans la modification de certains règlements d'urbanisme.**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de mandater le service d'urbanisme de la MRC de La Mitis afin d'accompagner la municipalité dans le processus de modification de certains règlements d'urbanisme.

**5.3 Demande de dérogation mineure au 10, chemin Boule-Rock.**

- Article 4.4 du Règlement de lotissement

Permettre la création d'un nouveau terrain de 25 mètres de largeur contrairement à la réglementation qui prévoit une largeur minimale de 50 mètres pour un nouveau terrain aucunement desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout.

- Article 6.4 du Règlement de zonage

Permettre une marge de recul arrière de 6.23 mètres pour un bâtiment principal existant dans la zone 28 VLG contrairement à la réglementation qui prévoit une marge de recul arrière de 9 mètres dans la zone 28 VLG.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande porte sur une disposition du Règlement de zonage pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure.

**POUR CES MOTIFS,**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de dérogation mineure telle que demandée et spécifiée dans l'avis public.

**5.4 Demande à la MRC – Fonds PM-150 – projets du CLD de Métis-sur-Mer.**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection du budget participatif a analysé trois demandes venant d'organismes et de citoyens de Métis-sur-Mer;

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse le comité a sélectionné le projet du CLD de Métis-sur-Mer qui s'intitule «Observatoire d'oiseaux et de mammifères marins et valorisation du déplacement actif »

**CONSIDÉRANT QUE** pour réaliser ce projet qui est en deux volets, le CLD demande un montant de 15 000 \$ provenant du Fonds PM-150 afin d'acquérir les équipements tels : gazébo et accessoires, télescope et 12 vélos libre-service et certains autres équipements;

**POUR CES MOTIFS**

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'appuyer la sélection du comité de sélection du budget participatif et demande à la MRC de la Mitis de verser un aide financière de 15 000 \$ dans le cadre du Fonds PM 150 afin de réaliser ce projet.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

**7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION**

La date de la prochaine séance est le lundi 15 mars 2021, à 18h30 à la salle du conseil ou en téléconférence.

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION # 21-02-08**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h40.

Approuvé lors de la session tenue :

\_\_\_\_\_  
June Smith, présidente

\_\_\_\_\_  
Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier